



PRÉFÈTE DE LA CORRÈZE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tulle, le 15/06/2022

Ressource en eau en Corrèze : la vigilance est de mise

La préfète de la Corrèze a réuni le comité de suivi de la ressource en eau, ce lundi 13 juin, afin de partager les informations sur la situation actuelle et les prévisions quant à l'évolution de la ressource en eau en Corrèze.

Depuis le début de l'année, la pluviométrie est déficitaire par rapport aux normales en Corrèze. Pour le mois de mai, ce déficit atteignait 70 % par rapport à la normale. Les températures minimales et maximales quotidiennes observées ont dépassé notablement les normales, avec des records de chaleur constatés le 21 mai. Ces températures, supérieures aux normales saisonnières, associées au déficit pluviométrique ont grandement affecté à la baisse le débit des cours d'eau ainsi que le niveau des ressources souterraines, qui sont à des niveaux de remplissage inférieurs à la moyenne pour 76 % des points de mesure. Les dernières pluies qui sont survenues au début du mois de juin ont été sans effet pour changer durablement cette situation.

Au vu de ces éléments, et après avis du comité de suivi, la préfète de la Corrèze a décidé de placer l'ensemble du département en état de vigilance pour une durée de un mois.

Ainsi, tous les usagers de l'eau, tant prélevée directement dans le milieu naturel que dans le réseau d'eau potable, sont appelés à faire preuve de civisme et de responsabilité en modérant leur consommation d'eau, afin de préserver la ressource.

En fonction de l'évolution de la situation, des mesures de limitation ou de restriction des usages de l'eau pourront être prises.

Retrouvez l'arrêté et toutes les informations utiles sur : <https://www.correze.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Police-de-l-eau/Ressource-en-eau>

L'eau est une ressource rare et chacun d'entre nous peut adopter les bons réflexes pour l'économiser.

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52

François Charbonnel : 06 80 99 58 67

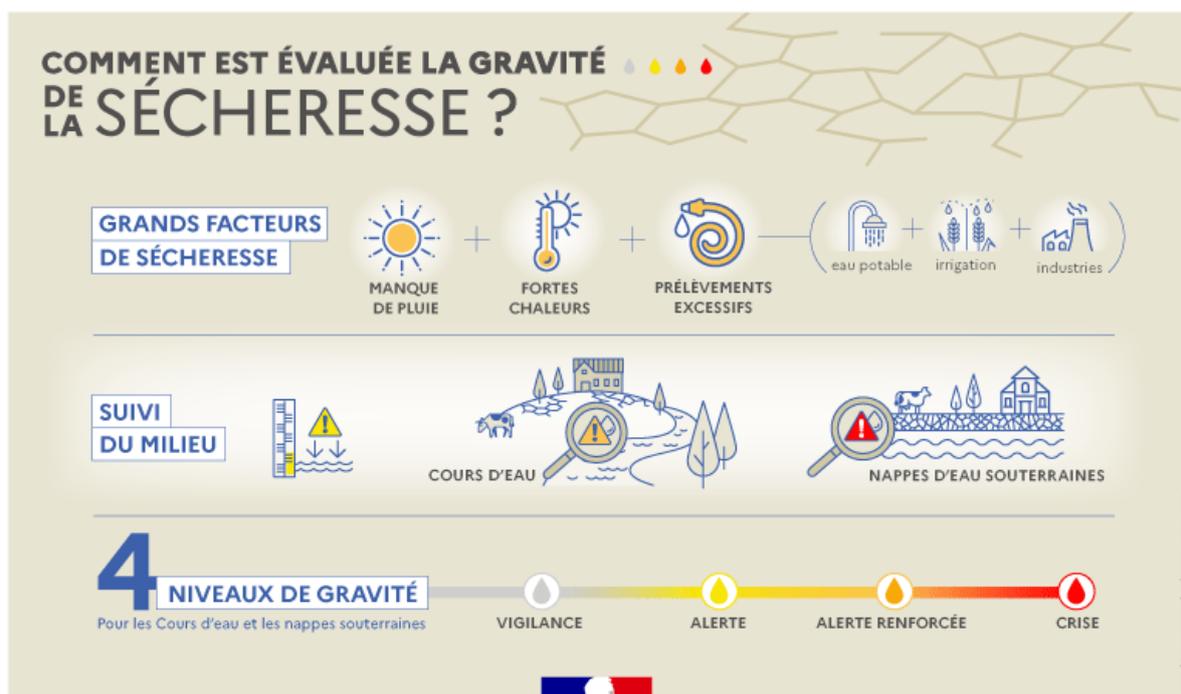
☎ 05 55 20 56 75

pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex

Pour plus d'informations et savoir comment agir efficacement, rendez-vous sur : <https://www.gouvernement.fr/les-priorites/agir-contre-la-secheresse>



Service référent :
DDT19 – Service environnement, police de l’eau et risques – Unité gestion de la ressource en eau
05 55 21 82 51

ddt-seper@correze.gouv.fr

Cabinet de la préfète Bureau de la communication interministérielle

Valérie Jandot : 06 27 12 55 52
François Charbonnel : 06 80 99 58 67
☎ 05 55 20 56 75
pref-communication@correze.gouv.fr



1, Rue Souham
BP 250 -19 012-TULLE Cedex